

## Rapport mensuel

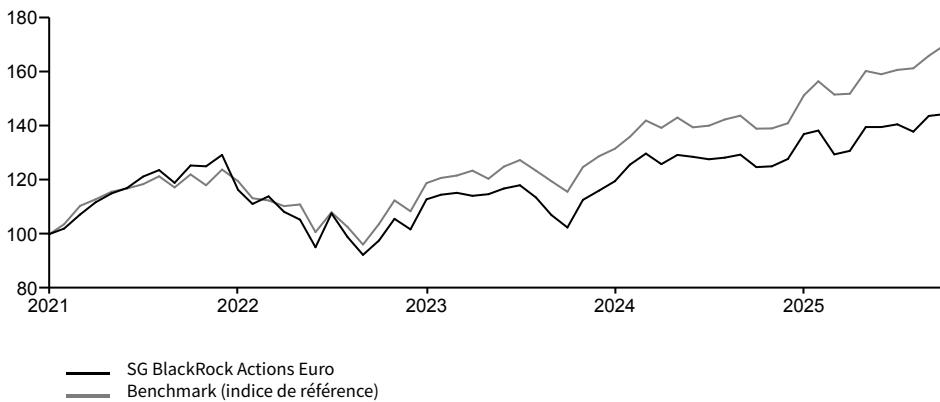
### OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du FCP est de réaliser une performance supérieure à l'évolution de l'indice MSCI EMU Net Total Return (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée de 5 ans, en investissant essentiellement en actions de sociétés domiciliées ou cotées dans la zone euro, au moyen d'une sélection des valeurs en portefeuille combinant des critères d'analyse financière et extra-financière, intégrant la prise en compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Le FCP promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

### HISTORIQUE DE PERFORMANCES

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

#### GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)



### PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis lancement *
<b>Fonds</b>	0,52%	2,71%	13,03%	15,72%	13,92%	-	8,02%
<b>Benchmark</b>	2,40%	5,74%	20,50%	22,23%	17,85%	-	11,79%
<b>Ecart</b>	-1,89%	-3,02%	-7,47%	-6,51%	-3,93%	-	-3,77%
Performances calendaires	2024	2023	2022	2021	2020		
<b>Fonds</b>	10,05%	14,08%	-21,30%	-	-		
<b>Benchmark</b>	9,49%	18,78%	-12,47%	-	-		
<b>Ecart</b>	0,56%	-4,70%	-8,83%	-	-		

Source : Société Générale Investment Solutions France

### DONNÉES DE RISQUE

	Volatilité			Perte maximum	Période de recouvrement (mois)
	1 an	3 ans	5 ans		
<b>Fonds</b>	12,63%	14,06%	-	-31,20%	21
<b>Benchmark</b>	9,75%	12,06%	-	-24,80%	10

Source : Société Générale Investment Solutions France

Risque de perte en capital, Risque de change, Risque actions

### OCTOBRE 2025

PART CAPITALISATION EUR	VL
FR0050000688	144,29
<b>Actifs nets</b>	402,32 M€

#### Indicateur synthétique de risque ISR



#### SFDR

Art 8

#### Minimum d'investissement durable

40%

#### Date de lancement

29 janvier 2021

#### Forme juridique

Fonds commun de placement de droit français

#### Société de gestion

SG IS (France)

#### Société de gestion en délégation

Blackrock

#### Dépositaire/Conservateur

Société Générale S.A.

#### Type d'investisseur

Tout investisseur

#### Devise de la part

EUR

#### Valorisation/Soucription/Rachat

Quotidien

#### Valeur liquidative d'origine

100 EUR

#### Souscription minimum

1 millième de part

#### Coûts ponctuels

Coûts d'entrée 2,00%

Coûts de sortie 0,00%

#### Coûts récurrents

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation 1,80%

Coûts de transaction 0,47%

#### Coûts accessoires

Frais de performance

0,00%

#### Benchmark (indice de référence)

MSCI EMU

Indice de référence en net dividendes réinvestis

#### Eligibilité

Assurance-Vie

Comptes titres ordinaire

PEA

<sup>(1)</sup> Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICI, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant : [www.sg29haussmann.societegenerale.fr](http://www.sg29haussmann.societegenerale.fr)

### Critères financiers

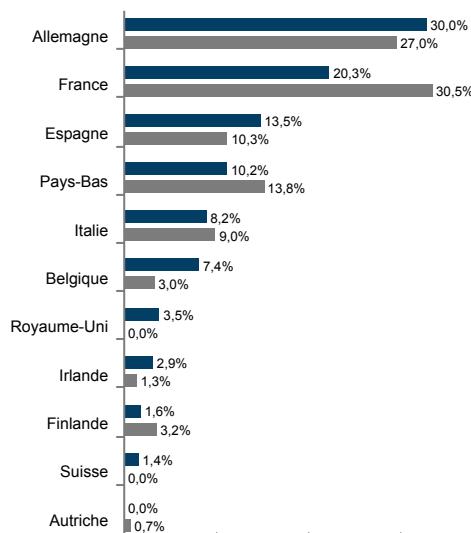
#### STATISTIQUES DU PORTEFEUILLE

Capitalisation moyenne (M€)	105,427.61
Nombre de positions	42
PER 2025	21.80

#### 10 PRINCIPALES POSITIONS GLOBALES

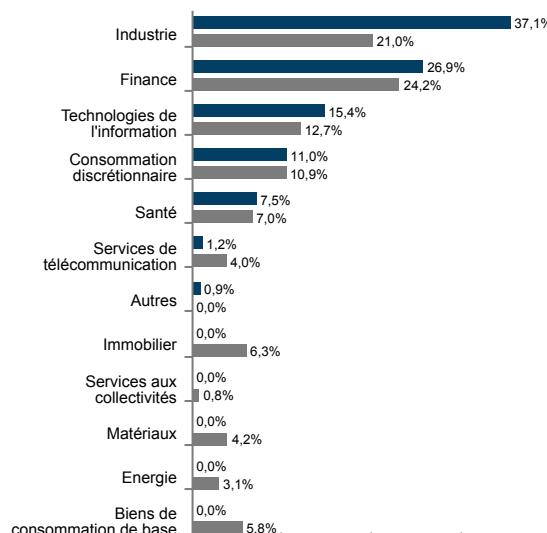
Nom	Poids	Secteur	Pays
SAP	6,1%	Technologies de l'information	Allemagne
ASML HOLDING NV	5,3%	Technologies de l'information	Pays-Bas
SCHNEIDER ELECTRIC	5,3%	Industrie	France
UNICREDIT	5,0%	Finance	Italie
SIEMENS N AG	4,4%	Industrie	Allemagne
MTU AERO ENGINES HOLDING AG	4,2%	Industrie	Allemagne
CAIXABANK SA	3,8%	Finance	Espagne
UCB SA	2,9%	Secteur de la santé	Belgique
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTARIA SA	3,3%	Finance	Espagne
SIEMENS ENERGY AG	3,2%	Industrie	Allemagne

#### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS



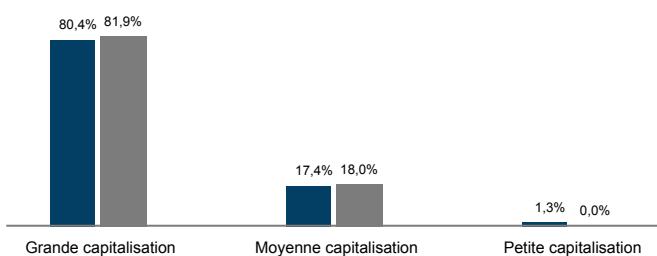
■ Fonds ■ Benchmark

#### RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS



■ Fonds ■ Benchmark

#### RÉPARTITION PAR CAPITALISATION



■ Fonds ■ Benchmark

Source: Société Générale Investment Solutions France

La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.

### Critères extra-financiers

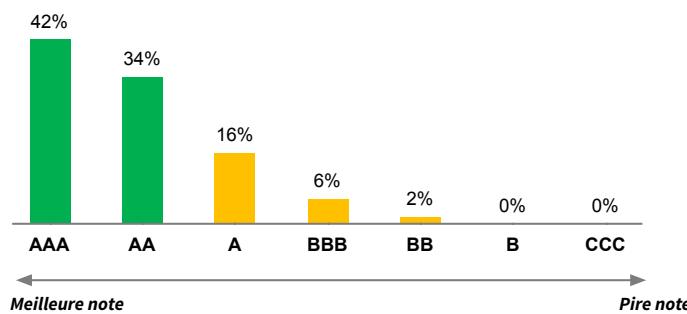
#### INDICATEURS ESG

	Fonds	Univers
Note de qualité ESG*	8,2	8,4
Couverture de la notation ESG	100,00%	100,00%
Note ESG	AA	AA
Empreinte carbone (tonnes de CO2 / million investi)	8,9	91,7
Couverture de l'empreinte carbone	100,00%	100,00%



Une tonne de CO2 c'est environ un aller-retour  
Paris-New-York

#### RÉPARTITION PAR NOTES ESG



#### INDICATEURS DE DURABILITÉ

Investissement durable	62,40	
Taxonomie	0	

#### PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
SAP SE	29,2%	6,1%
SCHNEIDER ELECTRIC SE	18,0%	5,3%
Siemens Energy AG	39,5%	3,2%
Ferrovial SE	31,0%	2,3%
KINGSPAN GROUP PUBLIC LIMITED COMPANY	76,6%	1,2%

#### RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS



Vert	61,93%
Orange	9,13%
Jaune	28,19%

#### INDICATEURS D'IMPACT

##### Revenus des solutions à impact durable

**15%** Univers: 23,5%  
Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/100,0%

##### Revenus des solutions à impact durable

**41%** Univers: 42,2%  
Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/100,0%

##### Membres indépendants au Conseil d'administration

**100%** Univers: 100,0%  
Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/100,0%

##### Violations des principes des Nations unies et de l'OCDE

**61%** Univers: 68,4%  
Couverture MSCI (fonds/univers) 100,0%/100,0%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).

Couverture de la notation fonds/indice (%)

Les données de cette page proviennent de source MSCI

\*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

### COMMENTAIRES DE GESTION

En octobre, les actions de la zone euro ont poursuivi leur progression, atteignant environ 20 % de rendement depuis le début de l'année. Cette performance s'explique par la domination des entreprises liées à l'intelligence artificielle, mais aussi par une reprise dans des secteurs qui avaient sous-performé, tels que la consommation discrétionnaire, les semi-conducteurs et la santé, grâce à de bons résultats au troisième trimestre. La sous-pondération de LVMH a pénalisé la performance relative du portefeuille, car le groupe a publié des résultats supérieurs aux attentes et a bénéficié de messages optimistes sur la créativité et la dynamique en Chine. À l'inverse, Ferrari a vu son cours reculer après une journée décevante sur les marchés financiers, la direction ayant adopté une posture très prudente sur les perspectives de croissance à long terme. La personnalisation, qui avait fortement soutenu la hausse des prix, devrait ralentir, ce qui a conduit à une réévaluation de la valorisation de l'entreprise. Nemetschek et RELX ont continué de peser sur les rendements, en raison des inquiétudes persistantes quant à l'impact potentiel de l'IA sur leurs modèles économiques. Ce climat négatif ne pourra être dissipé qu'avec la publication régulière de résultats solides. Ne pas détenir Rheinmetall s'est révélé positif dans le contexte du recul du secteur de la défense. De même, l'absence de BNP dans le portefeuille a été bénéfique, les actions ayant chuté à la suite de problèmes juridiques aux États-Unis et de résultats trimestriels mitigés. Enfin, Siemens Energy a contribué positivement en tant que « gagnant de l'IA ». La demande croissante en capacités d'intelligence artificielle entraîne une hausse de la demande énergétique, notamment aux États-Unis, ce qui profite à l'entreprise grâce à l'augmentation des prix et des ventes dans les réseaux à haute tension et les turbines à gaz. En résumé, la performance du portefeuille reflète une gestion active, attentive aux dynamiques sectorielles et aux tendances majeures comme l'essor de l'IA et la demande énergétique.

## GLOSSAIRE

### SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concerne les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (dit règlement SFDR ou règlement Disclosure).

### TAXONOMIE

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 (dit règlement Taxonomy) établit un cadre pour faciliter l'investissement durable et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

### INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaque entreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des

performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

\*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

Lettre	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
--------	-----	---	----	-----	---	----	-----

Note 0 - 1.4 1.4-2.9 2.9-4.3 4.3-5.7 5.7-7.1 7.1-8.6 8.6-10

### EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

**Champ d'application 1** - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par l'institution.

**Champ d'application 2** - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

**Champ d'application 3** - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille

## AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de Société Générale Investment Solutions. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que Société Générale Investment Solutions considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le <https://investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/> et le site de l'AMF (<http://www.amf-france.org>) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de Société Générale Investment Solutions ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, Société Générale Investment Solutions ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le présent document est émis par, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, agissant sous la dénomination commerciale de Société Générale Investment Solutions (France), ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008. De plus amples détails sont disponibles sur le site de Société Générale Investment Solutions : <https://investmentsolutions.societegenerale.fr> N°ADEME: FR231725\_01YSGB. BlackRock® est une marque déposée de BlackRock, Inc. et de ses filiales ("BlackRock") et est utilisée sous licence. BlackRock ne fait aucune déclaration ou garantie concernant l'opportunité d'investir dans un produit ou l'utilisation d'un service offert par SG29 Haussmann. BlackRock n'a aucune obligation ou responsabilité en ce qui concerne l'exploitation, la commercialisation, le commerce ou la vente de tout produit ou service offert par SG29 Haussmann.



### CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

- ☛ **Drapeau Vert** : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.
- ☛ **Drapeau Jaune** : indique un litige qui mérite d'être signalé.
- ☛ **Drapeau Orange** : indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.
- ☛ **Drapeau Rouge** : indique au moins un litige sévère.

**L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :**

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

### REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

### COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.